

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

N° AS508

AMENDEMENT

présenté par

M. Isaac-Sibille, M. Turquois, Mme Bergantz, M. Philippe Vigier et M. Grelier

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.